



Règlement de la Consultation et Cahier des Charges de la consultation

Pouvoir adjudicateur
Lycée Colbert

Représentant du pouvoir adjudicateur
Madame La Provisseure du Lycée Colbert

Objet de la consultation

CREATION D'UNE CHARTE GRAPHIQUE

ET

**REALISATION DE SUPPORT(S) DE
COMMUNICATION ECRIT(S)**

POUR LE LYCEE COLBERT

1. Objet de la consultation

Le Lycée Colbert recherche un prestataire qui :

- définira une charte graphique afin de créer une identité visuelle forte commune à l'ensemble des supports de communication permettant d'identifier immédiatement le lycée par les lycéens, étudiants et autres cibles, de clarifier et rationaliser l'offre éditoriale et enfin de contribuer au rayonnement de l'établissement
- proposera également la plaquette de l'établissement qui valorisera les secteurs et niveaux pédagogiques proposés au sein de celui-ci (filières du secondaire, post-baccalauréat et professionnel).

1.1. Principe de la consultation

Dans la mesure où cette consultation est lancée par le lycée qui en supportera le coût financier, le prestataire remettra sa proposition qui comprendra une offre de base :

- définition d'une charte graphique
- préconisation et conception de support(s) présentant le lycée, ses secteurs, ses filières

et une option : impression du (ou des) support(s) proposé(s)

2. Constat

Le lycée polyvalent Jean-Baptiste Colbert situé à Lyon 8^e fait partie des lycées publics de l'Académie de Lyon et accueille aujourd'hui :

- des lycéens (de la seconde à la terminale) : 400 élèves
- des étudiants (formation post-baccalauréat – BTS) : 240 étudiants
- des stagiaires en formation continue (Greta tertiaire et CPI Centre Permanent Informatique) : 450 stagiaires en entrées et sorties permanentes

Bien qu'un logo créé en interne accompagne certains supports, le lycée ne possède pas de charte graphique. Actuellement, les supports proposés aux différentes cibles sont élaborés en interne (site Web, plaquette, fiches pratiques, courrier à en-tête...).

Même si les taux de réussite au baccalauréat pour le lycée Colbert tendent à augmenter, on peut noter un réel déficit de communication et un manque d'attractivité qui se confirment par une désaffectation des élèves du secondaire (élèves du secteur) au profit d'autres lycées environnants.

Au niveau des formations post-baccalauréat, les taux de réussite aux examens sont élevés. Par ailleurs, le lycée à travers son équipe de direction et ses équipes pédagogiques entretient des partenariats fructueux avec des réseaux de professionnels (Rotary, professionnels du tourisme, du transport, de l'immobilier, etc).

L'adresse du site de l'établissement est www.colbert-lyon.com/

2.1. Cibles de communication

Elles sont nombreuses : il s'agit aussi bien des partenaires institutionnels et du monde socioéconomique, que des enseignants, des élèves, des étudiants, des parents d'élèves, un certain nombre de professions cibles, des anciens étudiants... Ils sont tous susceptibles de recevoir les supports émis par le lycée.

3. Eléments de la prestation

Le lycée Colbert attend du prestataire l'expertise des outils de communication des établissements publics ainsi que l'élaboration d'une charte graphique (hors papeterie).

Par charte graphique, on entend la définition du logo ou identité visuelle de l'établissement et la définition d'éléments graphiques identifiants qu'ils soient basés sur la couleur, le format, le papier, la typographie... pour tous les documents et supports.

Cela signifie une charte graphique se déclinant notamment sur :

- le logo et son positionnement
- les supports d'édition papier
- les supports multimédia et/ou dématérialisés : présentation Powerpoint, internet

Tout en assurant une identité forte, cette charte graphique devra garantir une certaine souplesse d'utilisation.

Le prestataire aura à faire autant de propositions de pistes graphiques qu'il sera nécessaire jusqu'à l'accord de l'organisation et ce, dans le délai global de 4 semaines. Le titulaire lui fournira la charte graphique sous forme rédigée et sous forme de gabarits, modèles, polices et dessins nécessaires à son exploitation dans les logiciels de PAO sur Mac et PC (Indesign, Illustrator, Photoshop) et de bureautique (powerpoint, word, Open Office) et de manière générale toutes informations utiles à l'application de la charte graphique. Cette charte graphique devra présenter les règles détaillées d'utilisation pour les différents supports énumérés ci-dessus et les modalités d'utilisation en interne.

Une fois la charte graphique validée par l'organisation, le prestataire proposera le (ou les) support écrit présentant le lycée, ses secteurs et ses filières. Plusieurs maquettes en termes de format, papier et conception sont souhaitées par l'organisation.

Pour l'option : le candidat devra faire une proposition financière pour un coût de réalisation et d'impression du (ou des) support préconisé .

3.1. Données techniques

Il est demandé de mettre au point plusieurs versions du même logo. La déclinaison est primordiale pour assurer une adéquation graphique avec tous les types de supports :

- Version couleur pantone, quadrichromie, monochrome noir et en réserve, noir et blanc/niveau de gris...

Pour information, de nombreux documents qui ont une diffusion de quelques unités seront imprimés en interne sur des imprimantes couleur. L'impression du logo couleur, qu'elle se réalise en offset ou sur des imprimantes couleur, doit être dans la mesure du possible identique.

Pour la version en noir et blanc/niveau de gris, le logo doit pouvoir être reproduit en garantissant une qualité optimum.

4. Délai de réalisation

Le titulaire devra exécuter la prestation selon le planning prévisionnel ci-après. Ce planning prévisionnel deviendra alors contractuel.

PLANNING PREVISIONNEL

Lancement de la consultation	Semaine 1 (S)
Date limite de réponse des candidats	S + 4 semaines
Sélection du prestataire	S + 5 semaines
Présentation au groupe projet des différentes pistes de charte graphique	S + 6 semaines
Finalisation des pistes et choix définitif de la charte par le groupe projet	S + 7 semaines
Présentation au groupe projet des maquettes (support(s) présentant le lycée) et les coûts estimés (option) pour chaque maquette	S + 9 semaines
Proposition des contenus (textes, visuels) par le groupe projet	S + 10 semaines
Réécriture et mise en page par le prestataire à partir de la maquette sélectionnée	S + 12 semaines
Présentation définitive du (ou des) support et envoi des fichiers d'exécution	S + 13 semaines

5. Propriété intellectuelle

Le candidat précisera dans son offre les conditions applicables concernant la propriété intellectuelle et les conditions de cession des droits d'auteur/créateur.

6. Modalités de présentation des dossiers

La présente procédure se déroulera en une phase unique qui consistera en l'analyse des candidatures puis en l'analyse et la sélection des offres.

7. Contenu de l'offre

Le dossier à remettre par les candidats comprendra le projet de marché incluant les pièces suivantes :

7.1 Un dossier de références avec descriptif de l'équipe chargée de l'exécution du contrat : expérience professionnelle, CV du ou des graphistes, références générales en lien avec la présente consultation

7.2 Le mémoire technique produit à l'appui de l'offre qui comportera :

- la description de l'organisation des moyens humains et les moyens techniques en matériel affectés à l'exécution des prestations
- la méthode de travail, la perception du projet.

7.3 La validation du planning prévisionnel et les phases de réalisation de la mission

7.4 Le devis valant bordereau des prix et comprenant le détail des prestations (offre de base et option)

8. Jugement des offres

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, le représentant du pouvoir adjudicateur, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse. Le représentant du pouvoir adjudicateur peut en accord avec le candidat retenu procéder à une mise au point des composantes du marché sans que ces modifications puissent remettre en cause les caractéristiques substantielles notamment financières du marché.

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique appréciée au regard des références, du mémoire technique et de la capacité à décliner un concept en outil de communication	50 %
2	Le phasage de la prestation	30 %
3	Prix des prestations	20 %

Une note sur 10 sera appliquée à chaque critère et sera ensuite pondérée par le pourcentage propre au critère concerné.

9 Remise des offres

Date limite de réception des offres : **27 février à 12 h 00**

10 Renseignements

Pour obtenir tous les renseignements techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande au service suivant :

**Lycée Jean Baptiste Colbert
Bureau de Mme La Provisseure
20 rue Louis Jovet
69008 LYON**

Téléphone : 04 78 00 85 59 Télécopieur : 04 78 77 64 94